

AVIS

public

MRC
DE Pierre-De Saurel



GRILLE TARIFAIRE 2025

Je soussignée, greffière de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Pierre-De Saurel, donne avis que le Conseil de la MRC, à sa séance ordinaire du 13 novembre 2024, a adopté, par sa résolution 2024-11-315, les tarifs de la Société de transport collectif de Pierre-De Saurel (STC) qui seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025 pour l'ensemble des services de transport collectif et adapté, et ce, conformément aux dispositions de la Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12).

Pour de plus amples renseignements concernant ces services, la population est invitée à communiquer avec la STC directement.

Donné à Sorel-Tracy, ce 19 novembre 2024.

Madame Esther Gbese, LL.M.
Directrice des affaires juridiques et greffière

Nouveautés

À compter du 1^{er} janvier 2025, le passage payé à bord du véhicule sera plus dispendieux que les titres de transport électroniques ajoutés à l'avance sur une carte d'accès. La carte d'accès est obligatoire pour le transport à la demande (taxibus et adapté) et fortement recommandée pour le transport collectif sur des lignes fixes (autobus). Il est possible de se procurer ces cartes tout à fait gratuitement sur le site Internet de la STC ou au terminus des Promenades - STC.

La gratuité du circuit urbain (ligne 10) sera maintenue tout au long de l'année 2025. Pour bénéficier de ce privilège, les usagers devront présenter une carte d'accès autobus à l'embarquement, sur laquelle ils auront préalablement déposé le titre de transport gratuit **Abonnement illimité 2025 – ligne 10**. Tous les détenteurs d'une carte d'accès autobus obtiendront automatiquement ce titre avant le 1^{er} janvier 2025. Pour les utilisateurs qui n'ont pas de carte d'accès, il est possible de se la procurer gratuitement sur notre site Internet ou directement au terminus des Promenades. En l'absence de cette carte, le paiement du passage sera exigé en argent comptant au montant 5\$. Il n'est pas possible de payer par carte de débit ou crédit à l'intérieur de la ligne 10.

Pour plus amples informations, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de la STC.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

stc Société de transport collectif de Pierre-De Saurel

- Terminus des Promenades - STC
450, boulevard Poliquin, local 650, Sorel-Tracy
- 450 743-3336 | 1 833 703-3336
- www.stcpierredesaurel.ca
- stcpierredesaurel

stc Société de transport collectif de Pierre-De Saurel

Grille tarifaire 2025

DESCRIPTION DU TITRE DE TRANSPORT	TARIF ORDINAIRE	TARIF RÉDUIT*
DÉPLACEMENTS EN TAXIBUS RÉGIONAL ET TRANSPORT ADAPTÉ ENTRE LES ZONES 1 ET 4		
TITRE ACHETÉ À BORD DU VÉHICULE Montant exact exigé		
1 passage	5,00 \$	3,00 \$
TITRE ACHETÉ À L'AVANCE À L'AIDE DE LA CARTE D'ACCÈS Payable en ligne, à la STC ou aux points de vente autorisés		
1 passage	4,25 \$	2,50 \$
10 passages	40,00 \$	24,00 \$
25 passages	88,25 \$	53,00 \$
Mensuel	87,25 \$	52,25 \$
PÉNALITÉ Payable à bord, en ligne ou à la STC		
Pénalité zone 1 (départ à l'origine de Sorel-Tracy, Sainte-Anne-de-Sorel et Saint-Joseph-de-Sorel)	15,00 \$	9,00 \$
Pénalité zones 2 et 3 (départ à l'origine de toutes les autres municipalités de la MRC)	25,00 \$	15,00 \$
Pénalité zone 4 (départ à l'origine de Contrecoeur)	30,00 \$	18,00 \$
DÉPLACEMENTS EN AUTOBUS CIRCUITS EXPRESS ET URBAIN		
TITRE ACHETÉ À BORD DU VÉHICULE Montant exact exigé		
1 passage	5,00 \$	5,00 \$
TITRE ACHETÉ À L'AVANCE À L'AIDE DE LA CARTE D'ACCÈS Payable en ligne, à la STC ou aux points de vente autorisés		
1 passage	4,25 \$	2,50 \$
10 passages	40,00 \$	24,00 \$
25 passages	88,25 \$	53,00 \$
Mensuel	87,25 \$	52,25 \$
Mensuel (entre Saint-Roch-de-Richelieu et Longueuil circuit 751 seulement)	43,75 \$	26,25 \$
Abonnement illimité 2025** (circuit urbain seulement)	Gratuit	Gratuit
TARIF FLEXIBLE (TOUS LES SERVICES)		
Flexible mensuel	157,00 \$	94,25 \$
CARTE D'ACCÈS		
Carte d'accès (taxibus et transport adapté)	Émission : gratuite	Émission : gratuite
Carte d'accès (autobus)	Réimpression : 10,00 \$	Réimpression : 10,00 \$

ZONES (TAXIBUS ET TRANSPORT ADAPTÉ)

- Sorel-Tracy
Saint-Joseph-de-Sorel
Sainte-Anne-de-Sorel
- Saint-Roch-de-Richelieu
Sainte-Victoire-de-Sorel
Saint-Ours
Yamaska
Saint-Robert
- Massueville
Saint-Aimé
Saint-David
Saint-Gérard-Majella
- Contrecoeur

*TARIF RÉDUIT

- Jeune de moins de 16 ans
- Étudiant à temps plein (avec preuve de l'institution scolaire)
- Personne âgée de 65 ans et plus
- Personne à faible revenu et accréditée par le CABBR ou le GESTE.

POLITIQUE FAMILIALE

Les enfants de 11 ans et moins voyagent **gratuitement** lorsqu'ils sont accompagnés d'une personne de 14 ans et plus qui détient un titre de transport valide et qui en assume la surveillance.

La gratuité s'applique pour un maximum de 3 enfants par accompagnateur.

Pour le taxibus régional, les dossiers des usagers doivent être jumelés ou préalable par le service à la clientèle.

**ABONNEMENT ILLIMITÉ 2025

Cet abonnement est gratuit pour les détenteurs de la carte d'accès autobus et permet des déplacements sur le circuit urbain (ligne 10) de façon illimitée pour toute l'année 2025. Le titre est disponible sur le portail de l'utilisateur ou au Terminus des Promenades - STC. Les utilisateurs ne possédant pas de carte d'accès autobus doivent acheter leur passage à bord du véhicule.

Pour une mobilité régionale **accessible!**